nouveau ne peut être qu'un cas particulier ou une conséquence facile des résultats connus). Ou de prendre la peine seulement, dans l'énoncé d'un résultat ou dans la description d'une situation en termes d'une autre, de formuler avec soin les hypothèses naturelles (signe d'un regrettable bombinage), plutôt que de se borner à quelque cas d'espèce au goût de la personne de haute volée qui émet son opinion. (L'an dernier encore, j'ai vu faire reproche à Contou-Carrère de ne pas s'être borné dans sa thèse à se placer sur un corps de base au lieu d'un schéma général - tout en lui concédant quand même la circonstance atténuante que c'était sûrement sur les instances de son patron de circonstance qu'il avait dû s'y résoudre. Celui qui s'exprimait ainsi était pourtant suffisamment dans le coup pour savoir que même en se bornant au corps des complexes, les nécessités de la démonstration forcent la main pour introduire des schémas de base généraux...)

Les égarements d'une certaine mode aujourd'hui vont jusqu'à honnir non seulement les démonstrations soigneuses (voire les démonstrations tout court), mais souvent même des énoncés et des définitions en forme. Au prix où est le papier et la longanimité du lecteur gavé, il ne sera bientôt plus question de s'encombrer d'un luxe aussi coûteux! Extrapolant les tendances actuelles, on doit pouvoir prédire le moment où il ne sera plus question dans une publication d'expliciter définitions ni énoncés, qu'on se contentera désormais de nommer par des mots-code, en laissant à l'infatigable et génial lecteur le soin de remplir les blancs conformément à ses propres lumières. La tâche du referee sera facilitée d'autant, car il lui suffira de regarder dans l'annuaire "Who is Who" si l'auteur est connu comme crédible (de toutes façons personne ne pourrait contredire les blancs et les pointillés qui composent le brillant article), ou au contraire un inavouable inconnu qui sera (comme c'est le cas déjà dès aujourd'hui et depuis belle lurette) éjecté d'office. . .